

Organisez votre propre référendum en milieu de travail de la Coalition ontarienne de la santé afin de protéger les soins de santé publics.



Voulez-vous que nos services hospitaliers publics soient privatisés aux mains d'hôpitaux et de cliniques à but lucratif? Partagez votre opinion.

Pourquoi votre section locale devrait-elle soutenir la Coalition ontarienne de la santé en tenant un référendum en milieu de travail au sujet de la privatisation des soins de santé en Ontario?

- Le gouvernement de Doug Ford a déposé le projet de loi 60, un projet de loi qui a introduit les soins de santé à but lucratif dans notre province.
- Il réduira les services essentiels – comme les chirurgies et les diagnostics – dans nos hôpitaux publics pour les transférer à des cliniques et des hôpitaux à but lucratif.
- Les choix politiques du gouvernement provincial de Doug Ford ont ouvert la voie à l'offensive pour privatiser les soins de santé :
 - l'Ontario est bon dernier en matière de dépenses en santé parmi toutes les provinces;
 - les soins de santé en Ontario sont financés sous l'inflation depuis de nombreuses années;
 - même pendant la pandémie de la COVID, les conservateurs ont sous-utilisé des milliards de dollars dans les soins de santé;
 - ils ont alimenté une crise de dotation en personnel sans précédent en plafonnant les salaires avec le projet de loi 124 alors que l'inflation atteignait 9 % – un sommet en 30 ans.
- Les cliniques et les hôpitaux privés aggraveront la crise de dotation en personnel – en enlevant du personnel des hôpitaux publics, ajoutant des dizaines de milliers de postes vacants additionnels à des hôpitaux déjà en sous-effectif.
- La menace est particulièrement grave dans les petites municipalités et les régions rurales de l'Ontario, où près de 150 services d'urgence ont fermé en raison d'un manque de personnel.
- La privatisation des services chirurgicaux et de diagnostics n'est qu'un des domaines de la privatisation des hôpitaux en cours présentement : des patients d'hôpitaux de soins pour les cas moins graves sont transférés dans des lits qui se trouvent dans des centres « gériatriques » ou de « soins transitoires », où ils reçoivent moins de soins et où les salaires des employés sont beaucoup moins élevés que dans les hôpitaux; le gouvernement augmente la sous-traitance; et il prévoit davantage de privatisation en PPP.

Selon ce qu'affirme la Coalition ontarienne de la santé, le projet de loi 60 est une perte, non pas un ajout. Et, en tant qu'Ontariens, nous n'avons jamais été confrontés à un si grand danger de perdre notre système de santé public.